

Suicides dans l'Éducation nationale : le ministre persiste et signe !

Ce mercredi 6 novembre 2019 se tenait le CHSCT du ministère de l'Éducation nationale. Cette réunion était convoquée à la demande des représentants des personnels dont ceux de FO. En effet consécutivement à plusieurs suicides en 2019 (Christine Renon directrice d'école à Pantin (93), Jean Willot enseignant dans le Val d'Oise, Jean Pascal Vernet dans les Alpes de Haute Provence ou Laurent Gatier PLP (63).

Tous ces décès ont un point commun, c'est qu'ils mettent en cause par des lettres ou des témoignages l'institution, la charge et les conditions de travail, les réformes.

Aussi d'entrée de jeu, la FNEC FP-FO a posé ce qu'elle attendait de ce CHSCT :

« Monsieur le Ministre, allez-vous poursuivre les politiques en cours ? Allez-vous poursuivre les suppressions de postes et de classes, allez-vous poursuivre l'école inclusive systématique qui refuse tout enseignement adapté aux élèves les plus en difficultés et crée des situations ingérables pour les collègues ? Allez-vous poursuivre la territorialisation de l'école de la République ou réinstaller des règles nationales en terme de temps de travail et de calendrier scolaire, allez-vous cesser les regroupements de services, allez-vous cesser d'utiliser des outils informatiques barbares et peu performants pour supprimer des emplois, allez-vous restituer aux CAP toutes leurs prérogatives pour que les personnels puissent être représentés, allez-vous stopper la suppression des CHSCT, allez-vous mettre un terme au management emprunté à l'entreprise France Telecom ?

Après plus de 4 heures de réunion, où les représentants FORCE OUVRIERE ont argumenté pour expliquer le lien entre les réformes et la santé des agents, ont apporté des témoignages (le secrétaire du SNUDI FO 93 a été cité comme expert), le représentant du ministre, le Directeur Général des Ressources Humaines, a été incapable d'apporter la moindre réponse.

Une surdité qui s'est exprimé dans les propositions du ministère qui s'est contenté, enfin, de fournir les éléments d'une enquête de l'inspection générale qui évalue le nombre de suicides au ministère pour 2018/2019 : 58 collègues se seraient donné la mort et 21 personnes auraient tenté de le faire. Alors que le DASEN du 95 conjointement avec le DGRH du Ministère reconnaissent officiellement en juin dernier le suicide de Jean Willot comme imputable au service, comment l'enquête de l'inspection générale ne peut-elle faire apparaître aucun suicide reconnu en accident du travail en 2018-2019 ? Que penser de cette enquête ou même de la valeur des chiffres donnés ?

Concernant le bilan des réformes engagées, des rythmes scolaires, des fusions de services, du collège, du lycée, de l'évaluation et PPCR, de l'école inclusive, ou des suppressions d'emplois... aucune réponse n'a été apportée.

Des mesures destinées à noyer le poisson ont été annoncées : un travail sur les bonnes pratiques dans les CHSCT sera engagé et une réflexion sur des protocoles en cas de suicides mis en œuvre, un groupe de travail sur la direction d'école sera convoqué et le ministère engage un « grand » questionnaire auprès des directeurs pour connaître leurs attentes et difficultés. De qui se moque le ministre ? Les revendications concernant la direction d'école sont connues, elles doivent être satisfaites immédiatement ! À quoi va servir ce questionnaire et ce « grand débat », sinon à préparer la mise en place du statut de directeur supérieur hiérarchique, rejeté par les enseignants ?

Autant dire qu'aucune des attentes des personnels (rassemblés devant la porte du ministère ou devant les rectorats et DSDEN) n'a été entendue.

Les représentants FO ont indiqué pour conclure : « *Si vous décidez de poursuivre, vous porteriez la responsabilité non seulement des décès passés mais de ceux qui malheureusement ne manqueront pas d'arriver. À partir du 5 décembre, les salariés tous secteurs confondus se mettront en grève contre le projet de réforme des retraites qui visent à baisser les retraites de tous et en particulier celles des enseignants. Ne croyez pas que les revendications catégorielles ne ressurgiront pas à cette occasion.*

D'ici le 5 décembre, vous-même et le gouvernement pouvez et devez prendre des décisions. Nous les attendons, dans le cas contraire, ce sera la grève, les salariés s'y préparent, la FNEC FP-FO et sa confédération y contribuent. »

À l'évidence, il n'y a pire sourd que celui qui ne veut entendre !

Montreuil le 7 novembre 2019